

# «Questions d'Actualité au Gouvernement : La sénatrice Sylvie Vermeillet interpelle la Ministre de la Santé sur le projet régional de santé»

19/04/2018

**La sénatrice alerte le gouvernement** sur le Projet régional de santé, qui ne trouve pas l'approbation en l'état des élus locaux et qui participe à la désertification médicale : « Le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté a rendu un avis défavorable sur le projet régional de santé. Dans le Jura, la bassin de vie de Saint-Claude, qui compte 60 000 habitants, va être privé de maternité, au mépris de la loi Montagne. »

Sylvie Vermeillet rappelle aussi que ce sont les collectivités qui financent les SDIS, qui sont confrontées à des transports de plus en plus long et coûteux : « ces services sont saturés ».

Face à ces difficultés qui s'accroissent, la sénatrice demande à la Ministre de la Santé si le gouvernement envisage de « réviser les Projets régionaux de santé élaborés de manière unilatérale et aujourd'hui rejetés ? Si cela n'est pas le cas, à quoi bon les soumettre au vote des assemblées locales ? » a conclu la sénatrice.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - [communication@uc.senat.fr](mailto:communication@uc.senat.fr)  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)

